



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Charte de communication de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe

1. Objectif d'une charte de communication

Pour toute institution, une communication respectueuse est un facteur essentiel de réussite, tant en interne entre ses différentes composantes qu'en externe avec tous les acteurs de son environnement.

La présente charte vise à établir pour la Conférence des OING du Conseil de l'Europe les références, les objectifs, les conditions de mise en œuvre, ainsi que les directives et principes à respecter par ses membres.

2. Références

Le règlement intérieur de la Conférence des OING, tel qu'adopté par la Conférence le 16 décembre 2020, est le document de base auquel la Charte se réfère.

Toutefois, d'autres documents fournissent un cadre obligatoire pour la mise en œuvre de la Charte. Il s'agit des documents suivants :

- o [la Résolution \(2016\)3 du Comité des Ministres](#) sur le statut participatif des organisations internationales non gouvernementales auprès du Conseil de l'Europe ;
- o la Recommandation CM/Rec(2007)14 sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe ;
- o le [Code de bonnes pratiques \(révisé\) pour la participation civile au processus décisionnel](#), adopté par la Conférence des OING lors de sa réunion du 30 octobre 2019 ;
- o le Plan stratégique triennal de la Conférence des OING ; et
- o les éléments de communication contenus dans le Plan stratégique triennal

3. Objectifs de la communication

La présente charte s'applique à toutes les communications à trois niveaux de communication interdépendants :

- au sein de la Conférence des OING
- entre la Conférence et les autres entités du Conseil de l'Europe
- entre la Conférence et le monde extérieur au Conseil de l'Europe

3.1 Au sein de la Conférence des OING, compte tenu du respect mutuel entre les différents participants, la politique de communication de la Conférence des OING vise à :

- renforcer la cohésion des membres et des organes de la Conférence, tout en tenant compte de son caractère pluriel et représentatif, de sa diversité et de sa spécificité ;
- promouvoir la participation de ses membres à la mise en œuvre du Plan stratégique triennal, tout en tenant compte des valeurs, des objectifs et des missions de la Conférence ;

- permettre, par le partage d'informations, le développement de synergies, de collaborations et de solidarité entre les OING de la Conférence et leurs organisations membres au niveau national ;
- informer la Conférence des OING dans son ensemble des caractéristiques des différentes organisations membres et des questions spécifiques qu'elles traitent, ainsi que des comités

3.2 Entre la Conférence et les autres entités du Conseil de l'Europe, l'objectif est d'établir une communication cohérente et différenciée qui reflète les objectifs et les priorités de la Commission permanente de la Conférence. Les autres entités du Conseil de l'Europe sont : le Secrétaire général, le Comité des Ministres, l'Assemblée parlementaire, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, la Cour européenne des droits de l'homme et le Commissaire aux droits de l'homme.

3.3 En ce qui concerne la communication avec le monde extérieur au Conseil de l'Europe, la politique vise à :

- promouvoir une image positive, précise et cohérente de la Conférence des OING ;
- communiquer sur l'utilité des actions de la Conférence, leurs effets et leur mise en œuvre pour la société civile dans les États membres du Conseil de l'Europe ;
- fournir aux membres des informations leur permettant de mieux contextualiser et justifier leur choix d'actions utiles ;
- mettre systématiquement l'accent sur les valeurs, le caractère et les approches prioritaires de la COING, conformément à ses missions fondamentales ;
- démontrer une connaissance des projets et des actions impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie de la Conférence ;
- communiquer aux instances politiques compétentes les atouts de la Conférence des OING et les obstacles auxquels elle est confrontée dans la mise en œuvre des objectifs fondamentaux du Conseil de l'Europe.

4. Principes à respecter

Outre les points ci-dessous, la présente Charte doit être mise en œuvre conformément aux principes et règles énoncés dans les documents énumérés au point 2 ci-dessus :

Responsabilité :

- o Tout membre de la Conférence des OING peut s'adresser directement à tout membre de la Commission permanente pour obtenir des informations. Il appartient à la personne interrogée de juger si la réponse à cette demande relève de sa mission, de transmettre la demande à un autre membre du Bureau et/ou d'en informer le Secrétariat.

Transparence :

- o Tous les actes de communication des membres de la Conférence doivent être intelligibles, accessibles et disponibles pour consultation tant au sein des comités que de la Commission permanente.

Confidentialité :

- o Certaines informations peuvent être considérées comme confidentielles par la partie qui les diffuse, laquelle est chargée de préciser les éléments concernés, d'indiquer à qui elles peuvent être transmises et pendant combien de temps elles sont soumises à un embargo. Toute personne détenant de telles informations est tenue d'en respecter la confidentialité.

Limites à l'indépendance de la partie émettrice :

- o Lorsque des actions sont menées au nom des comités thématiques, du Conseil d'experts ou de la
- o Conférence, les membres qui souhaitent contacter d'autres entités du Conseil de l'Europe doivent le faire en consultation avec le président et le secrétariat.

La responsabilité de fournir des informations s'applique à tous les membres de la Commission permanente.

Les informations concernées sont celles qui régissent les affaires et les actions de la Conférence et de ses organes constitutifs.

- o Aucun communiqué de presse ne peut être envoyé au nom de la Conférence des OING ou de l'un de ses organes constitutifs sans l'accord formel du Président, en consultation avec le Secrétariat.
- o Lorsqu'une OING de la Conférence envoie une correspondance non confidentielle concernant la Conférence à un organe officiel, qu'il fasse ou non partie du Conseil de l'Europe, la procédure requiert que des copies soient envoyées au Président de la Conférence, au Secrétariat et, le cas échéant, aux présidents des comités.

5. Conditions de mise en œuvre de la communication

5.1 En interne

Les différents membres de la Commission permanente agissant en cette qualité doivent :

- adhérer à une seule et même politique de communication, à savoir la présente Charte de communication ;
- mettent en œuvre leur communication conformément aux éléments de communication du plan stratégique triennal de la COING ;

Les organisations membres de la Conférence doivent :

- respecter les principes de la présente charte ;
- aider, dans la mesure de leurs moyens et selon leurs domaines d'action, à informer leurs membres des actions de la Conférence et de la Commission permanente ;
- mentionner la Conférence des OING dans leurs actions communes avec la Conférence des OING ;
- veiller à ce qu'une communication de haute qualité soit toujours maintenue ;
- chercher à promouvoir une culture de respect mutuel entre les représentants individuels et les organisations membres de la Conférence et les organes du Conseil de l'Europe ;
- favoriser les principes de participation, de collaboration et de partage d'informations.

5.2 À l'extérieur

Les différents membres de la Commission permanente agissant à ce titre doivent :

- maintenir le contact avec toutes les parties prenantes de la Conférence des OING afin de déterminer leurs attentes ;
- construire une image cohérente et complète qui reflète fidèlement le travail de la conférence ;
- cibler les domaines nécessitant une communication plus intensive ;
- choisir les canaux privilégiés pour diffuser l'image et les messages de la Conférence des OING ;
- respecter strictement les principes de la Charte afin d'éviter toute incohérence et invalidation dans la communication et l'image de la Conférence des OING dans son ensemble ;

- veiller à ce que les communications soient mises en œuvre conformément à la politique de communication de la COING sur les réseaux sociaux 2024 (voir annexe).
- mettre en œuvre le plan d'action conformément au plan stratégique triennal de la COING.
- le contenu des pages de la COING sur le site web officiel du Conseil de l'Europe doit être transmis au Secrétariat pour publication

5.3 Sites web des comités de la COING :

- la création, la gestion et la fermeture des sites web des comités reposent sur le travail bénévole des membres respectifs des comités ;
- les coûts à la charge des comités sont collectés et transmis à l'Association OING-Service, qui agit au nom de la COING en tant que propriétaire du site web. L'Association contribue à une partie des coûts, dans la mesure où son budget le permet ;
- Le signataire (légalement responsable) du contrat avec la société d'hébergement web doit être membre du conseil d'administration de l'Association OING-Service. Pour des raisons pratiques, il devrait s'agir d'un des **membres d'office** du conseil d'administration de la Commission permanente de la COING, tel que le président.
- Lors du choix d'une société d'hébergement web, son siège social doit être situé dans un État membre de l'AELE ou de l'UE. Le suffixe du nom de domaine doit être .eu
- Une attention particulière doit être accordée à la politique de confidentialité et à la publication des données personnelles et des commentaires/contributions des membres sur le site, y compris l'enregistrement d'un consentement formel de la part de ces contributeurs. Pour plus d'informations, consultez le [site web du GCPD](#).
- Les membres du comité comprennent que le contenu du site web est officiellement supervisé par l'unité de communication du Conseil de l'Europe.

5.4. Comptes sur les réseaux sociaux

- Les membres se référeront à la politique de communication sur les réseaux sociaux 2024 de la COING (voir annexe).

6. Respect de l'éthique en matière de communication

En cas de non-respect de la présente charte, le président et le secrétariat sont habilités à interpellier la ou les parties émettrices et toutes les personnes concernées. En cas de non-respect, la Commission permanente se référera aux documents énumérés à l'article 2 (ci-dessus).

Toutefois, il ne leur appartient pas de régler les éventuels litiges, d'autant plus qu'ils émettent eux-mêmes de nombreux messages et peuvent également être contestés par les membres de la Conférence quant à leur respect de la présente charte. En cas de litige, le Comité de vérification et de contestation statuera.

Si le problème persiste ou si le Comité de vérification et de règlement des différends ne se considère pas compétent pour statuer, l'affaire est alors renvoyée devant le Comité d'appel.

Mise à jour en octobre 2025

ANNEXE

Politique de communication sur les réseaux sociaux

2024

Préparé par : Ece Ciftci

Objectifs :

La politique de communication sur les réseaux sociaux est conforme aux principes énoncés dans la [Charte de communication](#). La Conférence des OING du Conseil de l'Europe (COING) cherche à renforcer sa présence sur les réseaux sociaux grâce à une stratégie minutieusement élaborée. La Conférence des OING du Conseil de l'Europe vise à renforcer sa présence sur les réseaux sociaux grâce à une approche stratégique conçue pour mieux faire connaître son travail, interagir avec son public cible et augmenter le nombre global d'abonnés et le taux d'engagement. Cette stratégie consiste à tirer parti de diverses plateformes de réseaux sociaux, notamment Instagram, Twitter, LinkedIn et Facebook, pour diffuser des contenus éducatifs, promotionnels et interactifs. En conservant un ton amical mais formel, la Conférence des OING du Conseil de l'Europe cherche à établir des liens avec les dirigeants des OING, les jeunes professionnels travaillant dans les OING, les organisations de la société civile et les militants et défenseurs des droits de l'homme, en leur fournissant des informations précieuses sur la mission, les activités et les réalisations de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe. La stratégie englobe un large éventail de thèmes, tels que des publications éducatives sur le fonctionnement de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, du matériel promotionnel pour les événements à venir, les faits marquants des principales réalisations et des sessions interactives telles que des questions-réponses et des sondages. Grâce à un calendrier de publication régulier et à l'accent mis sur le contenu généré par les utilisateurs, la Conférence des OING du Conseil de l'Europe augmentera non seulement sa visibilité, mais favorisera également un sentiment de communauté et une participation active parmi ses abonnés. Un suivi et une évaluation réguliers des indicateurs des réseaux sociaux permettront de garantir l'efficacité de la stratégie et son alignement sur les objectifs de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, favorisant ainsi une amélioration continue et une adaptation à l'évolution du paysage numérique.

Règles et règlements relatifs aux réseaux sociaux de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe

L'objectif de ces règles et règlements est de garantir que la présence de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe sur les réseaux sociaux soit professionnelle, informative et conforme aux valeurs et aux objectifs de l'organisation.

1. Gestion des comptes : tous les comptes sur les réseaux sociaux sont la propriété de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe. Les comptes sont gérés par des administrateurs désignés par la Conférence des OING du Conseil de l'Europe et seul le personnel autorisé a accès aux identifiants des comptes.
2. Directives relatives au contenu : le contenu doit être pertinent par rapport à la mission, aux activités et aux intérêts du public cible de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, et toutes les informations partagées doivent être exactes et vérifiées. Il convient de conserver un ton amical mais formel. Les publications doivent être professionnelles, respectueuses et inclusives. Toutes les publications doivent être rédigées en anglais et en français dans un langage clair et concis.
3. Engagement : supprimez ou masquez les commentaires offensants, hors sujet ou qui enfreignent ces directives.
4. Confidentialité : ne partagez pas d'informations confidentielles ou sensibles concernant la Conférence des OING du Conseil de l'Europe ou ses membres.
5. Conformité : respectez toutes les lois et réglementations applicables, y compris les lois sur le droit d'auteur, la protection des données et la confidentialité.
6. Gestion de crise : mettez en place un plan de gestion de crise pour traiter les commentaires négatifs, les fausses informations ou autres crises sur les réseaux sociaux. Traitez les problèmes rapidement et de manière transparente, en fournissant des informations précises et, si nécessaire, en publiant des déclarations officielles.

Plateformes officielles :

1. Instagram
2. Twitter
3. LinkedIn
4. Facebook

Contenu et thèmes :

1. Contenu informatif :

- a. Fonctionnement de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe : infographies ou publications sous forme de carrousel expliquant la structure et le fonctionnement de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe.
- b. Mission et vision : courtes vidéos ou images accompagnées de légendes détaillant les buts et objectifs de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe.

2. Promotion d'événements :

- a. Événements à venir : publications et récits contenant des détails sur les événements, des liens d'inscription et les moments forts des événements passés.
- b. Webinaires et conférences : mises à jour en direct, présentation des intervenants et coulisses des préparatifs.

3. Réalisations et étapes importantes :

- a. Réalisations clés : publications visuelles célébrant les étapes importantes, les partenariats et les initiatives couronnées de succès.

4. Contenu interactif :

- a. Sessions de questions-réponses : Sessions mensuelles de questions-réponses sur Instagram ou Twitter Spaces, au cours desquelles les abonnés peuvent poser des questions et échanger avec les membres de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe.
- b. Sondages et enquêtes : Utilisation des stories Instagram et des sondages Twitter pour recueillir des commentaires et interagir avec le public.

Hashtags et mentions officiels :

1. Hashtags : #HumanRights, #Law, #Democracy, #CivilSociety, #CouncilofEurope, #INGOs
2. Mentions : ne mentionnez régulièrement que @CouncilofEurope afin d'accroître la visibilité et l'engagement.

Liste de contrôle de l'engagement :

1. Publication régulière : maintenez un calendrier de publication régulier pour maintenir l'engagement de votre public.
2. Interaction réactive : ne répondez pas immédiatement aux commentaires, messages et mentions afin de favoriser l'engagement de la communauté.

3. Collaborations : ne publiez et ne partagez des contenus en collaboration qu'avec le compte officiel du Conseil de l'Europe si cela est nécessaire.
4. Analyse des données : examinez régulièrement les données analytiques des réseaux sociaux afin de suivre les performances et d'ajuster les stratégies si nécessaire.

Plan de contenu hebdomadaire

Calendrier de publication hebdomadaire :

1. Instagram : 2 publications + 2 stories par semaine
2. Twitter : 3 tweets par semaine + retweets et réponses
3. LinkedIn : 1 publication par semaine
4. Facebook : 2 publications par semaine

JOUR	PLATEFORME	TYPE DE CONTENU	DESCRIPTION
LUNDI	Twitter	Tweet	Temps fort de la semaine : bref aperçu de ce à quoi il faut s'attendre lors de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe cette semaine.
MARDI	Instagram	Publication + Story	Publication éducative sur la mission de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe. Story avec un lien « Swipe up » vers un article détaillé ou une page web.
MERCREDI	LinkedIn	Publication	Article approfondi sur une réussite ou une initiative récente.
JEUDI	Instagram	Publication + Story	Publication promotionnelle pour un événement à venir. Story présentant les détails de l'événement et un rappel pour s'inscrire.
VENDREDI	Twitter	Tweet	Tweet contenant une citation d'un membre ou d'une organisation partenaire de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe.
SAMEDI	Facebook	Post	Récapitulatif en photos ou en vidéos des activités de la semaine.
DIMANCHE	Facebook	Publication	Publication interactive : sondage ou question au public sur les sujets à venir ou les commentaires.

Exemples de publications Instagram tirés du tableau :

Semaine 1

Mardi (publication Instagram + story) :

Texte de la publication : Bienvenue à la Conférence des OING du Conseil de l'Europe ! 🌐 ✨
Nous nous engageons à promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.
Restez à l'écoute pour en savoir plus sur notre mission et sur la manière dont nous œuvrons
pour créer une société meilleure. #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie #SociétéCivile
@ConseilDeL'Europe

Texte de la story : Bienvenue à la COING ! ✨ Balayez vers le haut pour en savoir plus sur
notre mission et sur la manière dont nous œuvrons pour promouvoir les droits de l'homme, la
démocratie et l'État de droit. #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie #SociétéCivile
@ConseilDeL'Europe

Jeudi (publication Instagram + story) :

Texte de la publication : Vous êtes-vous déjà demandé comment fonctionne COING ? 🤔
Balayez vers la gauche pour découvrir notre structure et nos principales fonctions. Notre travail
consiste à avoir un impact positif sur la société civile. #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie
#SociétéCivile @ConseilDeL'Europe

Texte de la story : Vous êtes curieux de savoir comment nous fonctionnons ? Consultez notre
dernière publication pour en savoir plus sur la structure et les fonctions de la COING.
#DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie #SociétéCivile @ConseilDeL'Europe

Semaine 2

Mardi (publication Instagram + story) :

Texte de la publication : Des conférences aux initiatives communautaires, le COING s'engage
activement dans la promotion de la société civile. 📹 ✨ Voici un aperçu de certaines de nos
activités récentes. Restez à l'écoute pour plus d'informations ! #DroitsDeL'Homme #Droit
#Démocratie #SociétéCivile @ConseilDeL'Europe

Texte de l'histoire : Consultez notre dernière publication pour découvrir ce que nous avons fait
récemment ! ✨ Nous mettons en avant nos événements et initiatives récents.
#DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie #SociétéCivile @ConseilDeL'Europe

Jeudi (publication Instagram + story) :

Texte de la publication : Écoutez nos dirigeants expliquer pourquoi le COING est essentiel pour
la société civile. 🌐 💬 Suivez-nous pour rester informé de notre travail influent et découvrir
comment vous pouvez vous impliquer. #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie
#SociétéCivile @ConseilDeL'Europe

Texte de la story : Nos dirigeants expliquent pourquoi le COING est important. ✨ Sur quoi
souhaitez-vous en savoir plus ? Faites-le-nous savoir ! #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie
#SociétéCivile @ConseilDeL'Europe

Semaine 3

Mardi (publication Instagram + story) :

Texte de la publication : Notre mission ne se résume pas à des mots, elle se traduit par des
actions. 🤝 🌐 Découvrez comment nous faisons la différence dans les communautés à travers

l'Europe. Regardez notre dernière vidéo sur un projet qui nous tient à cœur. #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie #SociétéCivile @ConseilDeL'Europe

Texte de l'histoire : Dans les coulisses de notre dernier projet ! 📺 ✨ Balayez vers le haut pour découvrir comment nous faisons la différence. #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie #SociétéCivile @ConseilDeL'Europe

Jeudi (publication Instagram + story) :

Texte de la publication : Vous avez des questions sur COING ? Nous organisons une session de questions-réponses ! 💬 ✨ Posez vos questions dans les commentaires ou envoyez-nous un message privé. Restez à l'écoute pour obtenir des réponses et des informations. #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie #SociétéCivile @CouncilofEurope

Texte de la story : Une session de questions-réponses est prévue ! 📅 Que souhaitez-vous savoir sur COING ? Posez-nous toutes vos questions ! #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie #SociétéCivile @ConseilDeL'Europe

Semaine 4

Mardi (publication Instagram + story) :

Texte de la publication : Nous adorons voir votre engagement ! 💖 📸 Voici un hommage à certains de nos incroyables followers qui ont partagé leurs expériences avec COING. Continuez à nous taguer et à utiliser #COING pour être mis en avant. #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie #SociétéCivile @CouncilofEurope

Texte de la story : Merci d'avoir partagé vos histoires ! ✨ Découvrez notre dernière publication présentant du contenu généré par les utilisateurs. #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie #SociétéCivile @ConseilDeL'Europe

Jeudi (publication Instagram + story) :

Texte de la publication : Le mois de juin a été incroyable ! 🍷 ✨ Voici un récapitulatif de ce que nous avons accompli ensemble. Des projets percutants aux événements captivants, merci d'avoir pris part à notre aventure. #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie #SociétéCivile @CouncilofEurope

Texte de la story : Quel mois ! ✨ Balayez vers le haut pour voir les moments forts de notre mois de juin et célébrer nos réalisations. #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie #SociétéCivile @ConseilDeL'Europe

Exemples de publications LinkedIn tirés du tableau :

Semaine 1

Présentation de COING

Texte de la publication : Bienvenue chez COING ! 🌍 ✨ Nous nous engageons à faire progresser les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Découvrez notre mission et le travail important que nous accomplissons pour promouvoir une société meilleure dans notre dernière mise à jour. #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie #SociétéCivile @ConseilDeL'Europe

Semaine

Explication du fonctionnement de COING

Texte de la publication : Vous êtes-vous déjà demandé comment fonctionne COING ? 🤖 Notre dernière publication présente en détail notre structure et nos principales fonctions, illustrant ainsi nos efforts pour avoir un impact positif sur la société civile. #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie #SociétéCivile @ConseilDeL'Europe

Semaine 3

Aperçu des activités de la COING

Texte de l'article : Des conférences aux initiatives communautaires, le COING s'engage activement dans la promotion de la société civile. 📹 ✨ Découvrez nos activités récentes et restez informé de notre travail influent. #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie #SociétéCivile @ConseilDeL'Europe

Semaine 4

Témoignages et raisons de suivre le COING

Texte de la publication : Écoutez nos dirigeants expliquer pourquoi le COING est essentiel pour la société civile. 🌍 💬 Suivez-nous pour rester informé de notre travail influent et découvrir comment vous pouvez vous impliquer. #DroitsDeL'Homme #Droit #Démocratie #SociétéCivile @ConseilDeL'Europe

Conclusion :

Cette stratégie sur les réseaux sociaux vise à mieux faire connaître le travail de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe grâce à un contenu cohérent, attrayant et informatif, adapté au public cible. En tirant parti de diverses plateformes et types de contenu, la Conférence des OING du Conseil de l'Europe peut efficacement atteindre et interagir avec son public, tout en promouvant sa mission et ses activités.